

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SECURITE SOCIALE

Sommaire

DOCTRINE

Michèle Bonnechère : Immigration et travail décent.

Alain Chirez : Le changement « volontaire » d'employeur : une novation exigeant l'acceptation expresse du salarié en cours de contrat.

Mireille Poirier : Le repos dominical après la loi du 10 août 2009.

JURISPRUDENCE

voir notamment :

Portée de la délibération d'un Comité d'entreprise et droit propre de son expert-comptable à obtenir la communication des documents nécessaires à sa mission.

Cour d'appel de Paris (P. 6 - Ch. 2) 17 septembre 2009 – Conclusions Patrick Henriot (p. 40)

La procédure de contestation de la décision du médecin du travail.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 16 septembre 2009 (deux espèces) – Note Valérie Lacoste-Mary (p. 46)

Un plan portant fixation de la part variable de rémunération des salariés entre dans le champ de la négociation annuelle obligatoire.

Tribunal de grande instance de Nanterre (référé) 7 novembre 2008 – Note Victoria Bley (p. 55)

Les rapports entre loi, l'accord collectif et le contrat de travail à l'aune du mécanisme de modulation du temps de travail : la vigilance des négociateurs est de mise !

Cour de cassation (Ch. Soc.) 6 mai 2009 et 23 septembre 2009 – Note Marie-Pierre Iturrioz (p. 57)

Arrêts récents de la Cour de cassation résumés par **Thierry Tauran** (pp. 3 et 4 de la couverture).



Doctrine :

Immigration et travail décent, par **Michèle Bonnechère**, Professeur à l'Université d'Evry Val d'Essonne 1

Le changement "volontaire" d'employeur : une novation exigeant l'acceptation expresse du salarié en cours de contrat, par **Alain Chirez**, Professeur des Universités, Avocat au Barreau de Grasse 17

Annexe : 1° CONTRAT DE TRAVAIL – Changement d'employeur – Acceptation – Conditions (deux espèces) – Transfert conventionnel d'activité – Modification du contrat pour motif économique (L. 1222-6) (non) – Novation (première espèce) – Clause de mobilité intra-groupe – Renonciation par avance – Nullité (deuxième espèce).
2° LICENCIEMENT – Procédure et notification – Salarié d'une filiale – Décision de rupture et entretien préalable par le DRH de la société-mère – Licéité d'un mandat, même non formalisé – Condition – Centralisation de la gestion des carrières dans le groupe (deuxième espèce).

Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 8 avril 2009 20

Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 23 septembre 2009 21

Le repos dominical après la loi du 10 août 2009, par **Mireille Poirier**, Maître de conférences à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV 22

Jurisprudence :

COMITES D'ENTREPRISE – Attributions économiques – Désignation d'un expert-comptable – Résistance de l'employeur à communiquer les documents – Action en justice – Droit propre de l'expert-comptable.

COUR D'APPEL DE PARIS (Pôle 6 - Ch. 2) 17 septembre 2009 40

Conclusions de Patrick Henriot, Substitut général 41

COMITES D'ENTREPRISE – Attributions économiques – Restructuration d'un groupe européen – Comité d'établissement – Consultation – Refus de transmission d'un contrat commercial conclu au niveau supranational – Communication sous astreinte.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BOBIGNY (Ch. 1 sect. 5) 9 mars 2009 44

Note Xavier Médeau, Avocat au Barreau des Ardennes 45

INAPTITUDE – Médecin du travail – Déclaration d'inaptitude – Défaut de contestation de l'avis d'inaptitude (deux espèces) – Visite de reprise – Fin de la période de suspension (première espèce) – Obligation de reclassement (deuxième espèce).

Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 16 septembre 2009 46

Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 16 septembre 2009 47

Note Valérie Lacoste-Mary, Maître de Conférences en droit privé à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, Chercheur au Centre de droit comparé du travail et de la Sécurité sociale (comptrasec UMR CNRS 5114), Membre de l'institut du travail de Bordeaux 47

LICENCIEMENT POUR MOTIF ECONOMIQUE – Cause économique – Cessation d'activité.

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 8 juillet 2009 51

Note Philippe Lejard, Avocat au Barreau du Val d'Oise, Chargé de cours à l'IEJ de Paris Sud 51

LICENCIEMENT POUR MOTIF PERSONNEL – Pluralité de motifs – Illicéité de l'un d'entre eux lié à la participation à une grève – Absence de faute lourde – Nullité de la rupture.

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 8 juillet 2009 53

Note Eladia Delgado, Avocat au Barreau de Lyon 53

REMUNERATION – Obligation annuelle de négocier dans l'entreprise – Mesure unilatérale – Part variable de la rémunération et salaires effectifs – Trouble manifestement illicite.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE (référé) 7 novembre 2008 55

Note Victoria Bley, Doctorante à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne 56

TEMPS DE TRAVAIL – Modulation – Conventions et accords collectifs (deux espèces) – Information des salariés – Dispositions conventionnelles (première espèce) – Accord d'entreprise ne respectant pas les exigences légales – Incidence – Refus du salarié d'accepter la mise en œuvre de l'accord – Légitimité (oui) (deuxième espèce).

Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 6 mai 2009 57

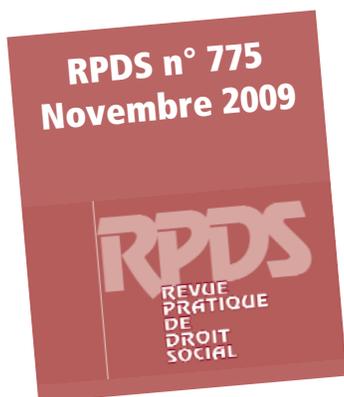
Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 23 septembre 2009 58

Note Marie-Pierre Iturrioz, Conseillère confédérale 59

TRIBUNAUX – Compétence – Personne publique chargée d'un service public administratif – Litige avec son personnel – Nature du contrat – Distinction – Contrat de droit privé par détermination de la loi – Conseil de prud'hommes (oui) – Contrat de travail de droit public – Tribunal administratif (oui).

TRIBUNAL DES CONFLITS 23 novembre 2009 60

Note Arnaud Mazières 61



RPDS n° 775 - Novembre 2009

Au sommaire :

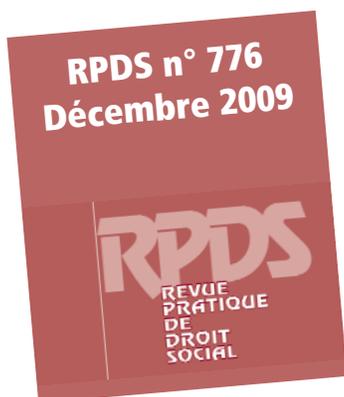
Les élections à l'entreprise depuis la loi du 20 août 2008

Le départ en retraite anticipée

Pratique prud'homale :

Les assemblées générales du Conseil de prud'hommes

L'actualité juridique : sommaires de jurisprudence



RPDS n° 776 - Décembre 2009

Au sommaire :

Contrat et statut de l'apprenti

La rupture conventionnelle

L'actualité juridique : sommaires de jurisprudence

Pour les lecteurs non abonnés à la RPDS, il peut être commandé à : **NSA La Vie Ouvrière, BP 88, 27190 Conches-en-Ouche**

Prix du numéro : **6,80 € (+ forfait de 3 € par envoi).**

Abonnement : **71 € par an à NSA La Vie Ouvrière, BP n° 50119, 92244 Malakoff cedex.**

Commandes et abonnement en ligne sur notre site Internet **www.librairie-nvo.com** ou **www.lecodedutravail.fr**